

SALON PARIS HEALTHCARE WEEK
16-18 MAI 2017
PARIS PORTE DE VERSAILLES


Stand O30
« Moderniser, coopérer, innover »





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ
DE LA SANTÉ ET
DES AFFAIRES SOCIALES



-  Depuis trois ans, le ministère chargé de la Santé et des Affaires sociales et ses partenaires, l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), le Centre national de gestion (CNG), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et Santé publique France, participent ensemble à la Paris Healthcare Week.

-  Ils vous accueillent sur leur stand pour vous apporter toutes informations sur les dispositifs qu'ils accompagnent. Ne manquez pas les rendez-vous sur l'espace animation du stand (p.9).

-  Retrouvez-nous également dans des conférences et des agoras du programme officiel de la FHF, ainsi que sur des ateliers du salon infirmier. Consultez notre programme (p.6 à p.9).

LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

Le ministère chargé de la Santé et des Affaires sociales prépare et met en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines des affaires sociales, de la solidarité et de la cohésion sociale, de la santé publique et de l'organisation du système de soin.

Sont présentent sur le stand du ministère à la Paris Healthcare Week les directions suivantes :

- 🏠 **La Direction générale de la santé (DGS)**, qui élabore la politique de santé publique et contribue à sa mise en œuvre au travers de 4 grands objectifs : préserver et améliorer l'état de santé des populations, protéger la population des menaces sanitaires nationales ou internationales, garantir la qualité, la sécurité et l'égalité dans l'accès au système de santé, et coordonner, animer et impulser le réseau des partenaires.
- 🏠 **La Direction générale de l'offre de soin (DGOS)**, dont les missions sont orientées vers un objectif majeur : penser et construire l'offre de soins de demain en concertation étroite avec les décideurs institutionnels, les interlocuteurs professionnels, les représentants des patients et des usagers de la santé.
- 🏠 **La Direction de la sécurité sociale (DSS)**, qui est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique relative à la Sécurité sociale : assurance maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, retraite, famille, dépendance, financement et gouvernance.
- 🏠 **La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)**, qui a pour mission de concevoir, piloter et évaluer les politiques publiques de solidarité, de développement social et de promotion de l'égalité, afin de favoriser la cohésion sociale et le soutien à l'autonomie des personnes.

<http://social-sante.gouv.fr/>
[@MinSocialSante](#)



L'AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION (ATIH)

L'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) est un pôle d'expertise chargé de :

- 🏠 la collecte, l'hébergement et l'analyse des données des établissements de santé : activité, coûts, organisation et qualité des soins, finances, ressources humaines...
- 🏠 la gestion technique des dispositifs de financement des établissements : calcul des tarifs annuels hospitaliers, allocation de ressources...
- 🏠 la réalisation d'études sur les coûts des établissements sanitaires et médico-sociaux : publication annuelle des coûts hospitaliers...
- 🏠 l'élaboration et la maintenance des nomenclatures de santé : classification internationale des maladies (Cim), classification commune des actes médicaux (CCAM), catalogue spécifique des actes de rééducation et de réadaptation (CSARR)...

L'ATIH intervient dans le secteur sanitaire sur les 4 champs de l'activité hospitalière : médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) ; hospitalisation à domicile (HAD) ; soins de suite et de réadaptation (SSR) et psychiatrie ; médico-social : personnes âgées et personnes handicapées.

Dans ce cadre, l'ATIH fournit aux établissements des outils pour faciliter la collecte, et restitue les informations sur son site internet, via la plateforme ScanSanté, des applications mobiles, des éditions...

www.atih.sante.fr



Vous êtes Directeur, Praticien hospitalier, Personnel enseignant et hospitalier, Allocataire d'un contrat d'engagement de service public (CESP), Elève attaché d'administration hospitalière, Candidat à un concours ou à une autorisation d'exercice, nous sommes disponibles pour vous répondre.

Le Centre National de Gestion (CNG) apporte conseils et expertises aux directeurs de la FPH tout au long de leur carrière, et assure leur gestion statutaire de la nomination dans le corps dont ils relèvent jusqu'à leur départ à la retraite.

Le CNG dispose d'un département chargé de la gestion statutaire des deux corps de praticiens hospitaliers et des personnels enseignants et hospitaliers titulaires pour la partie hospitalière de leur activité. Ce département assure un suivi personnalisé des praticiens qui en font la demande.

Il a également en charge la gestion des contrats d'engagement de service public pour les étudiants et internes en médecine et les étudiants en odontologie.

Le CNG contribue au développement professionnel et managérial des praticiens et des directeurs dans un objectif de gain en efficacité individuelle et de meilleure performance collective.

L'offre de service de l'unité mobilité-développement professionnel s'est structurée et évolue régulièrement depuis sa création. Cette offre comprend des dispositifs individuels ou collectifs qui s'adaptent à la diversité des situations et des besoins exprimés par les professionnels accompagnés.

Le CNG c'est aussi :

L'organisation de 19 concours nationaux : 12 concours médicaux comprenant notamment les ECNi, Epreuves classantes nationales informatisées et 7 concours administratifs conduisant à l'EHESP.

Le fonctionnement des commissions nationales et la gestion des autorisations d'exercice des médecins, pharmaciens, odontologistes et sages-femmes à diplôme européen ou hors Union européenne.

www.cng.sante.fr

LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA)

Créée en 2004, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) est un établissement public administratif dont les missions sont les suivantes :

- ❏ Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées (aides individuelles et fonctionnement des établissements et services médico-sociaux)
- ❏ Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.
- ❏ Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation de réseaux (agences régionales de santé, conseils départementaux, maisons départementales des personnes handicapées).
- ❏ Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.
- ❏ Enfin, la CNSA a un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2017, la CNSA gère un budget de plus de 25 milliards d'euros.

www.cnsa.fr

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

[@CNSA actu](#)



La Réserve sanitaire c'est 14 000 professionnels du secteur de la santé, hospitaliers, libéraux et retraités, et plusieurs centaines de réservistes en mission chaque année.

Lorsqu'une situation sanitaire exceptionnelle exige un appui en ressources humaines sanitaires, le ministère de la santé ou une ARS peuvent demander que des réservistes interviennent en renfort, dans un établissement de santé, médico-social, ou dans une Agence Régionale de Santé (ARS).

La Réserve sanitaire est gérée par Santé Publique France, l'agence nationale de la santé publique.

Qui sont les réservistes, dans quels cas et comment faire appel à la réserve sanitaire, comment gérer un de ses salariés réservistes : nous répondons à toutes vos questions sur le stand.



www.santepubliquefrance.fr

LES CONFÉRENCES DU MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES SUR LE SALON

MARDI 16 MAI 2017

14h00 – 17h00 Stand FHF	Conférence ouverture de l'hôpital vers la ville
16h00 - 17h00 Stand FNEHAD	Table-ronde fin de vie

MERCREDI 17 MAI 2017

10h00 – 13h00 Hôpital Expo Salle 1	Séminaire évolution du métier de directeur d'hôpital
15h15 – 16h00 Agora FHF -Géronto-handicap Expo	Label-concours « droits des usagers de la santé », pratiques inspirantes

JEUDI 18 MAI 2017

13h30 – 14h00 Stand FHF	Table-ronde plan de sécurisation des hôpitaux
----------------------------	---

*Animations et / ou interventions de la Direction
Générale de l'Offre de Soins (DGOS) du ministère chargé de la Santé
et des Affaires sociales*

LES ATELIERS DU SALON INFIRMIER

Salon Infirmier®

JOURNÉES NATIONALES D'ÉTUDES DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE

MARDI 16 MAI 2017

13h45 - 14h45 Salle n°1	Le rôle de l'infirmier dans quelques plans de santé publique
15h45 - 16h45 Salle n°2	Le rôle de l'infirmier dans la télémédecine

MERCREDI 17 MAI 2017

11h45 - 12h45 Salle n°3	La recherche infirmière et paramédicale
14h30 - 15h30 Salle n°3	L'impact de la pratique avancée sur l'exercice infirmier

JEUDI 18 MAI 2017

11h30 - 12h30 Salle n°2	Le rôle de l'infirmier dans la gestion des risques attentats
13h30 - 14h30 Salle n°3	L'exercice infirmier à l'étranger

LES AGORAS DU MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

MARDI 16 MAI 2017

13h15-14h00 Manager	Stratégie nationale qualité de vie au travail
14h15 - 15h00 Accueillir & Soigner	Où en est la réforme de la tarification des établissements et services pour personnes handicapées SERAFIN-PH ?
17h15 - 18h00 Accueillir & Soigner	1 ^{er} bilans et perspectives du programme Parcours de santé des aînés - PAERPA

MERCREDI 17 MAI 2017

09h15 - 10h00 Manager	Territoire de soins numérique
16h15 - 17h00 Accueillir & soigner	Le programme SIMPHONIE (FIDES, ROC, DIAPASON et CDRI)
17h15 - 18h00 Accueillir & soigner	Réforme de la contractualisation : vers la généralisation des CPOM dans le médico-social

JEUDI 18 MAI 2017

09h15 - 10h00 Manager	Les groupements hospitaliers de territoire (GHT)
10h15 - 11h00 HIT - E.Santé	Pertinence des soins

LES ANIMATIONS SUR LE STAND DU MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

	Mardi 16 Mai	Mercredi 17 Mai	Jeudi 18 Mai
09h30 10h30			La prévention et la gestion des situations de violence envers les professionnels de santé (DGOS)
10h30 11h30		Point presse Atlas des SIH (DGOS - ATIH)	Tout savoir sur la transmission des EPRD (état prévisionnel des recettes et des dépenses) (CNSA)
11h30 12h30		Évolutions du portail pour les personnes âgées : affichage et comparaison des prix des EHPAD, affichage des prix des résidences autonomie (CNSA)	Restitutions des données hospitalières (ATIH)
12h30 13h30			PAERPA (DSS)
13h30 14h30	Présentation des épreuves classantes nationales informatisées (CNG)	Restitutions des données hospitalières (ATIH)	La dématérialisation des certificats de décès (DGS)
14h30 15h30	Atelier télémédecine (DGOS)	Outil de gestion des postes et de suivi des affectations des personnels médicaux hospitaliers - LOGIMEDH (CNG)	Le portail de signalement des événements sanitaires indésirables (DGS)
15h30 16h30	Restitutions des données hospitalières (ATIH)	Point presse situation financière des établissements de santé (DGOS)	Atelier santé mentale / psychiatrie (DGOS)

